



Rudolf Ramsauer,
directeur

L'économie soutient résolument la loi sur le CO₂. C'est aussi le seul acteur à même de présenter des résultats concrets sous forme de réduction d'émissions de CO₂. Les efforts conséquents menés par les entreprises suisses dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie devraient conduire à ce

L'économie soutient résolument la loi sur le CO₂

que l'économie soit à même de satisfaire aux objectifs de la loi sur le CO₂. Le problème n'est pas résolu dans le domaine des transports, d'où la demande d'introduire la taxe. A de rares exceptions près, les milieux économiques sont opposés à l'introduction d'une taxe qui serait unique en Europe. Quelque 2,5 mrd fr. seraient redistribués dans ce cadre, la Confédération encaissant au passage un montant de TVA en millions à trois chiffres. L'augmentation du prix de l'essence qui en résulterait inciterait de nombreux automobilistes à faire le plein de l'autre côté de la frontière, ce qui priverait alors la caisse fédérale d'un montant estimé à 500 mio.fr., sans qu'il en résulte le moindre effet positif sur l'environnement. Avec le centime climatique au contraire, nous disposerions d'un instrument beaucoup plus efficace sur les plans écologique, économique et financier. Le but de la loi sur le CO₂ n'est pas d'introduire une taxe sur le CO₂, mais de réduire les émissions de CO₂.

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

Commerce extérieur: une nouvelle stratégie pour la Suisse

Le 12 janvier 2005, le Conseil fédéral a adopté le rapport sur la politique économique extérieure. L'élément central du rapport est une nouvelle stratégie dont l'objectif est de promouvoir un accès non discriminatoire aux marchés étrangers et d'améliorer l'accès des importations au marché national. L'économie salue cette orientation.

La nouvelle stratégie en matière de politique économique extérieure s'inscrit dans la continuité de l'objectif énoncé par la Confédération dans le rapport sur la croissance: «poursuivre l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale». La stratégie reflète la politique menée jusqu'ici et définit l'orientation: afin d'accroître la prospérité de la Suisse, il faut stimuler les exportations, améliorer l'accès des importations au marché national et intégrer un maximum de pays dans l'économie mondiale. Cette vaste acception de «l'économie extérieure» se reflète dans les trois dimensions de la stratégie (cf. graphique).

1 Accès aux marchés étrangers et réglementations internationales:

La garantie d'un accès non discriminatoire aux marchés étrangers

dans le cadre de règles clairement définies est indispensable. Par conséquent, notre économie dépend du bon fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les relations avec l'Union européenne (UE) revêtent également une grande importance. A l'échelle mondiale, on observe une tendance à un renforcement du régionalisme et du bilatéralisme. Il importe donc d'entretenir et de renforcer les relations bilatérales avec des marchés importants – en plus de l'engagement multilatéral et des relations avec l'UE. De tels accords ne peuvent se limiter aux échanges commerciaux, mais doivent être exhaustifs en raison de la part croissante des services, des investissements, de la propriété intellectuelle, mais aussi de la mobilité des travailleurs qualifiés.

2 Réglementations ouvertes à la concurrence sur le marché intérieur:

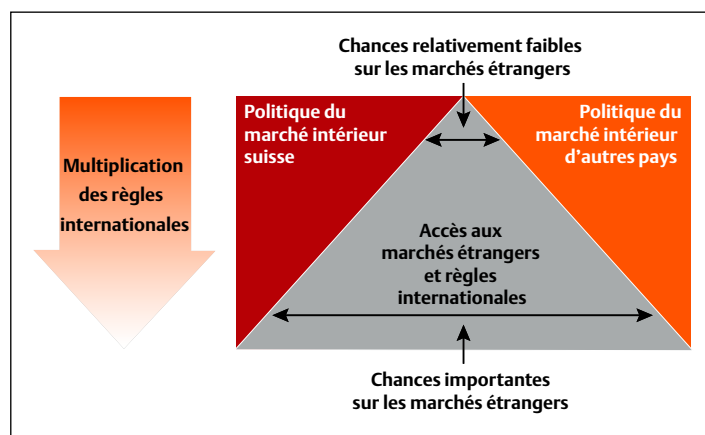
Le succès d'une politique économique extérieure suppose un marché intérieur caractérisé par une concurrence intense. Ce marché donne des impulsions à la croissance, accroît la compétitivité et crée une marge de négociation pour des accords internationaux.

3 Contribution au développement économique de pays partenaires:

La Suisse apporte sa contribution en utilisant sa participation dans des organisations multilatérales pour encourager la coopération économique au développement.

La commission Economie extérieure d'economiesuisse

suite en page 3



Point fort

Trop d'investissements bloqués. Le droit de recours des associations doit être corrigé d'urgence.

Page 3 ▶

Réforme insuffisante

Le projet de réforme de l'imposition des entreprises se situe bien en deça des attentes de l'économie.

Page 4 ▶

Redevances radio-TV

Des redevances trop élevées et pas assez de place pour les privés. La loi sur la radio-TV ferait souffrir les PME.

Page 7 ▶

Portrait d'une PME

Les fabricants d'automobiles importants ne peuvent plus s'en passer: le logiciel d'Autoform leur permet de dessiner les carrosseries.

Page 8 ▶

De la nécessité de limiter le droit de recours des associations

Le comité directeur d'économiesuisse exige une limitation du droit de recours des associations sur les questions environnementales et celles liées à la protection du paysage. Il a défini sa position dans le cadre de la procédure de consultation sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire Hofmann.

L'appréciation des projets doit tenir compte de tous les critères, et pas seulement des critères environnementaux. Un processus rapide et prévisible renforce les conditions-cadre dans le sens d'une politique de croissance. La mise en œuvre de l'initiative parlementaire Hofmann va dans la bonne direction, mais constitue une mesure minimale: d'autres mesures devront suivre.

Le but du droit de recours des associations est de garantir l'intérêt public en matière de protection de l'environnement et du paysage. Il doit permettre de renvoyer une décision lorsque des instances accordent une autorisation négligeant l'intérêt public, ce qui est illégal. A l'heure actuelle, une trentaine d'associations sont habilitées à recourir.

Evolution discutable

Sur le plan des principes politiques, le fait que les organisations autorisées à recourir se muent en instance d'autorisation parallèle est discutable. Ce problème se reflète dans leur comportement, mais aussi dans les contrats prévoyant le versement de compensations. Une transparence interne insuffisante et des différences entre sous-organisations régionales et associations nationales sont aussi sources de difficultés. L'effet dissuasif et la longueur des procédures sont aussi problématiques dans le droit de recours. Les obstacles posés à la réalisation des projets découlent aussi de l'interprétation formaliste de la législation par les autorités et les tribunaux.

L'évaluation commandée par l'OFEFP a conclu que les asso-

ciations de défense de l'environnement ne recouraient pas abusivement au droit de recours. Il faut préciser toutefois que l'étude était biaisée. Avenir Suisse a illustré concrètement le problème du droit de recours des associations dans deux études en 2003 et 2004 dans lesquelles elle plaidait pour une réforme du droit de recours des associations, les directives en matière de négociation de l'OFEFP étant jugées insuffisantes. En réponse à une consultation en 2003, economiesuisse a jugé ces directives inopportunes.

Le droit de recours des associations – et l'accès des organisations environnementales aux processus d'autorisation et de décision – existe en droit européen. Le supprimer serait excessif et ne réglerait pas les problèmes, puisque les particuliers conservent des possibilités d'opposition et que le droit environnemental matériel fixe un cadre étroit aux nouveaux projets dans notre espace densément construit.

La nécessité d'une révision

Dans le cadre de l'initiative parlementaire du conseiller aux Etats

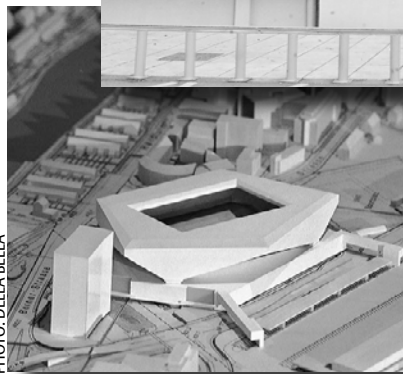
Il est urgent de corriger le droit de recours des associations.

Ueli Forster, président d'économiesuisse

Hans Hofmann (simplification de l'examen d'impact sur l'environnement et prévention d'abus grâce à une définition plus précise du droit de recours des organisations), la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a accepté un avant-projet qui modifie principalement la loi sur la protection de l'environnement ainsi que celle sur la protection de la nature et des paysages. Ce projet vise à faciliter les examens d'impact sur l'environne-



PHOTO: RDB



IKEA à Spreitenbach, le Seedamm-Center à Pfäffikon, le stade du Hardturm: trois victimes du système actuel.



ment, à prévenir les abus du droit de recours par les organisations environnementales et à accélérer la délivrance des autorisations de construire.

Initiative Hofmann: une mesure minimale

Il est urgent de modifier le droit de recours des associations. Aujourd'hui, en raison des importants obstacles dressés, de nombreux investissements sont bloqués et quantités de projets restent en plan. Du point de vue de l'économie, il importe d'améliorer la prévisibilité des processus et de les raccourcir. Les principales exigences de l'économie sont:

- une nette simplification de l'examen d'impact sur l'environnement;
- la prise en considération des intérêts économiques dans une mesure équivalente;
- la suppression de la «quasi» fonction d'autorité des organisations environnementales;
- la limitation des droits de recours aux organisations nationales à but non lucratif;
- une amélioration de la transparence;

- une simplification du processus;
- l'exclusion des recours dans les phases ultérieures;
- la limitation des recours à la sanction d'une utilisation arbitraire de la marge d'appréciation;
- une interdiction générale du versement de compensations en faveur des auteurs de recours.

L'initiative Hofmann satisfait la majorité des exigences dans la mesure où les différentes propositions minoritaires sont tranchées dans le sens d'une limitation du droit de recours. Des corrections du droit matériel sont également nécessaires, à savoir l'élimination de limitations superflues et d'obstacles administratifs. L'initiative du PRD zurichois et l'initiative parlementaire homonyme Leutenegger exigent aussi une restriction du droit de recours des associations. Le durcissement de l'initiative Hofmann serait effectif plus rapidement, du point de vue temporel et matériel, et a donc la priorité.



www.wachstum.ch

thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Marchés postaux européens en mutation: la Suisse sous pression

La pression sur le marché postal suisse est forte. C'est ce qui a été unanimement reconnu lors du colloque organisé à Berne le 25 janvier 2005 par **economiesuisse** et l'**EPFL** sur le thème de l'ouverture à la concurrence et de la régulation des marchés postaux.

Spécialistes et décideurs étaient d'accord pour admettre qu'il faut engager de nouvelles mesures d'ouverture, avec toute la régulation et la circonspection qui s'imposent.

Dans les pays voisins, l'ouverture des marchés postaux progresse conformément aux réformes décidées. De nombreux éléments indiquent que les marchés postaux de l'UE seront totalement libéralisés en 2009. Plusieurs pays, à savoir la Suède, la Finlande et l'Estonie ont déjà atteint cet objectif tandis que les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne devraient toucher au but en 2007. Dans le mouvement, les craintes relatives au démantèlement de prestations de service d'un niveau élevé ont pu être écartées.

Evolution inséparable

La Suisse doit maintenant examiner la question centrale – de quelle manière réguler au mieux le marché postal: en d'autres termes comment garantir à l'avenir une desserte de base viable sur le plan économique couvrant tout le territoire et quelles incitations aménager en vue de faire jouer les mécanismes du marché dans

l'intérêt du client (améliorer le rapport qualité-prix).

Une évolution du marché postal suisse distincte de celle des marchés postaux de l'UE n'est pas possible, que ce soit sur les plans économique ou politique. En outre, un isolement du marché postal suisse mettrait en péril la dynamisation du marché postal dans son ensemble. Les expériences passées ont montré que les petits pays parviennent, aussi petite leur poste nationale soit-elle, à s'établir sur le marché postal libéralisé de l'UE et à préserver le niveau des prestations, voire à l'améliorer.

Attentes et expériences

Aujourd'hui, les entreprises représenteraient 80% du chiffre d'affaires de la Poste suisse. C'est sur cette toile de fond que Pascal Gentinetta d'**economiesuisse** a commenté les attentes de l'économie en matière d'ouverture du marché postal et son intérêt à disposer de fournisseurs postaux performants. Après avoir fourni un aperçu de l'évolution du marché postal européen, un

expert hollandais a décrit les expériences positives faites par les Pays-Bas en matière de privatisation. Le professeur Matthias Finger a exposé, du point de vue scientifique, les critères d'une libéralisation contrôlée du marché, et insisté sur le fait que l'évolution du marché postal suisse ne pouvait être dissociée de l'évolution européenne. Martin Kaiser a souligné le rôle de régulateur du marché et s'est prononcé en faveur de l'accès des fournisseurs privés au «dernier kilomètre postal».

Besoin d'intervention

Les participants ont, certes, défendu des points de vue opposés, mais le débat a mis en évidence que la situation du marché postal ne pouvait être jugée satisfaisante et que la libéralisation du marché postal suisse devait se poursuivre au vu des grands défis actuels (libéralisation totale au sein de l'UE, modèle de réglementation européen, évolution technologique).

@ fredy.mueller@economiesuisse.ch



Le colloque a suscité une belle fréquentation.

suite de la page 1

discuté le rapport début 2005 et l'a jugé positif. La connexion entre l'économie intérieure et l'économie extérieure ainsi que la volonté de poursuivre la libéralisation du commerce mondial, en particulier, sont dans l'intérêt de l'économie. Une révision des priorités et la concrétisation des mesures seraient souhaitables. La stratégie souligne la nécessité d'agir au niveau national. Les

réformes dans les domaines de l'agriculture et des infrastructures doivent être approfondies; c'est le seul moyen de garantir la compétitivité de la Suisse. Dans le cadre des négociations bilatérales et des négociations de l'OMC, la politique agricole suisse apparaît souvent comme un handicap. Il faut saluer la volonté du Conseil fédéral de conclure de nouveaux accords économiques de libre-échange avec des pays partenaires importants.

La stratégie de politique économique a eu un écho relativement faible auprès des médias. Ces bonnes dispositions ne doivent pas disparaître dans un tiroir, c'est pourquoi **economiesuisse** fera connaître le rapport dans les cercles proches. La nouvelle stratégie servira de fil conducteur pour évaluer les mesures de politique économique futures de la Confédération.

@ peter.flueckiger@economiesuisse.ch



Hans Kaufmann part à la retraite

Hans Kaufmann se retire à fin février après 26 ans d'activité en tant que responsable du bureau de Berne de la sdes et d'economiesuisse.

Après avoir achevé des études de droit à l'université de Fribourg et occupé différents postes dans les services juridiques d'entreprises privées et dans l'administration fédérale, Hans Kaufmann est entré au service de la Société pour le développement de l'économie suisse.

Parmi ses nombreuses activités figuraient le secrétariat du Groupe du commerce et de l'industrie de l'Assemblée fédérale et l'organisation des séances de branches ainsi que des discussions informelles avec des parlementaires. Son activité journalistique témoigne de son don d'observation et d'analyse des processus politiques. Les comptes rendus de sessions qu'il rédigeait pour les «dossierpolitiques» et ses circulaires commentant les objets traités lors des sessions dans l'optique des milieux économiques, qui s'inscrivaient dans le cadre du Groupe du commerce et de l'industrie, sont devenus des outils indispensables à de nombreux parlementaires.

Hans Kaufmann a suivi toutes les sessions pendant 26 ans. Il connaissait et connaît personnellement la plupart des membres des Chambres fédérales et du gouvernement, ainsi que de nombreux spécialistes de l'économie et représentants des médias. Il jouit d'une grande confiance et considération. Il passait dans les rouages parlementaires pour l'une des rares personnes stables et fiables. Hans Kaufmann n'a jamais perdu sa bonne humeur. Cet homme cultivé, appréciant le dialogue, peut être fier des impressionnants services rendus. **economiesuisse** lui est très reconnaissante de son travail et de son esprit collégial. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans une retraite bien méritée.

Rudolf Ramsauer

Réforme de l'imposition des sociétés: en deçà des attentes

Les propositions du Conseil fédéral relatives à la réforme de l'imposition des sociétés II sont largement en deçà des attentes. Les milieux économiques réclament une amélioration franche du projet, en particulier au vu de la forte propension à se réformer observable dans d'autres Etats.

La Suisse est mise sous pression en matière fiscale. Notre pays ne peut plus se contenter de défendre ses avantages existants. Car dans ce domaine, l'environnement international est très dynamique et il évolue rapidement. La position suisse, encore relativement bonne dans certains secteurs, ne doit pas faire illusion: la tendance marquante au niveau internationale est très préoccupante. Vu la propension accrue aux réformes qui se développe

dans les pays comme l'Irlande, l'Autriche et les pays de l'Est membres de l'UE, la politique fiscale suisse est de plus en plus sous pression. Dans ce domaine comme dans d'autres, la Suisse doit pouvoir continuer de se mesurer avec les meilleurs. Elle doit donc mener une stratégie offensive qui réagisse aux changements des conditions-cadre et améliore l'attrait de la place fiscale suisse par des solutions innovantes. Elle en a les moyens.

Maximiser les effets sur la croissance

Certes, l'approche du Conseil fédéral est la bonne. Mais la réforme prévue est très modeste comparée aux réformes fiscales parfois radicales menées dans les pays concurrents. Telle qu'elle est proposée, elle reste bien en-deçà des attentes des milieux économiques

(abolition de la taxe d'émission, imposition partielle non discriminatoire des dividendes de 50% au maximum, réglementation libérale des questions sources de mécontentement). L'effet d'une telle réforme sur la croissance économique et l'emploi serait d'autant plus faible. Dans l'intérêt des entreprises et des PME et des emplois qu'elles représentent, l'économiesuisse s'engagera en faveur d'une amélioration du projet afin que la réforme, tout en tenant compte de l'autonomie des cantons en matière de tarifs, déploie un maximum d'effets sur la crois-



Concurrence internationale: le vent souffle en matière fiscale.

sance et soit bénéfique à l'ensemble de l'économie.

 pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

Agence de l'énergie pour l'économie

Plus de sucre avec moins d'énergie

La sucrerie Aarberg et Frauenfeld SA participe au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) depuis sa création en 1999. Ainsi, l'entreprise étudie activement le problème du CO₂ et est encouragée à atteindre une efficacité énergétique supérieure.

Les sucreries Aarberg et Frauenfeld SA sont spécialisées dans l'extraction, le conditionnement, l'entreposage, l'envoi ainsi que l'importation et l'exportation de sucre et de sous-produits.

Dans les deux usines, Aarberg et Frauenfeld, quelque 200 000 tonnes de sucre sont produites chaque année par 310 employés au total. Pendant la période de récolte de la betterave – de fin septembre à fin décembre – entre 17 000 et 18 000 tonnes de betteraves sont transformées.



Nouvelle tour d'extraction à l'usine de Frauenfeld.

Les vieilles installations ne suffisaient plus

A l'usine de Frauenfeld, l'extraction se faisait dans une tour construite en 1976. Les installations ne pouvaient plus suivre un rythme de 7 500 tonnes par jour. Au départ la capacité avait été fixée à quelque 5 500 tonnes de betteraves. Des pertes en sucre importantes et une con-

sommation d'eau excessive en résultaient. Toutes les machines et installations pour la première moitié de la transformation des betteraves étaient excessivement sollicitées. Ce processus augmentait la consommation d'énergie et annulait toutes les mesures d'économies.

En 2002, la sucrerie a décidé de remplacer les installations d'extraction par de nouvelles, adaptées aux quantités produites. Cette mesure devait réduire considérablement la consommation totale d'énergie et diviser par deux les pertes en sucre. La nouvelle tour d'extraction, d'une capacité nominale de 8 000 tonnes de betteraves par jour, a été construite en 2003. Le coût de l'investissement totalise 9 millions de francs environ, pour une période d'amortissement de huit ans vraisemblablement.

Attentes comblées

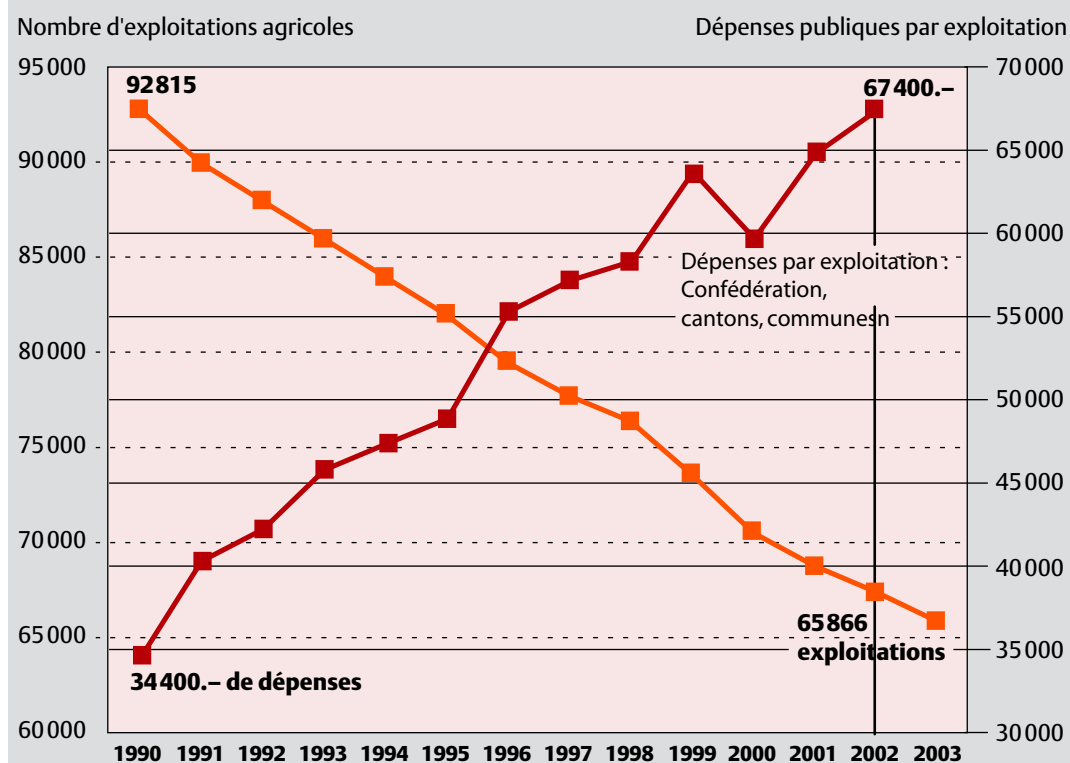
La première mise en service des nouvelles installations en

2003 a satisfait les attentes. La comparaison des résultats met en évidence le succès technologique que représente la nouvelle tour: la consommation d'énergie primaire a diminué de 8% environ, le rendement a augmenté de 1 000 tonnes par an environ, les installations sont moins sensibles à la saleté et à la qualité de la découpe des betteraves. De plus, l'augmentation des dimensions garantit une amélioration de la sécurité d'exploitation et le fonctionnement des installations s'en trouve simplifié. La diminution de la consommation d'énergie primaire a pu être obtenue malgré une augmentation des quantités traitées de 5% environ.

Erich Ruider, responsable de la production, juge très importante la collaboration avec l'AEnEC, gardienne du savoir-faire. En participant au programme, il est informé en permanence de l'état actuel de la mise en œuvre de la loi sur le CO₂.

Agriculture: plus d'argent pour moins d'exploitations

Agriculture en Suisse 1990-2003: doublement des dépenses par exploitation



Source: AFF, Statistique financière des collectivités publiques; OFAG, rapports agricoles

Le nombre d'exploitations agricoles en Suisse recule depuis quelque temps. Ce changement structurel est resté sans conséquence financière. Les dépenses publiques par exploitation agricole ont augmenté à un rythme supérieur à la moyenne ces dernières années.

En 1990, la Suisse comptait 93 000 exploitations agricoles. Les dépenses cumulées de la Confédération, des cantons et des communes pour l'agriculture atteignaient 3,2 milliards de francs (y compris la recherche et l'administration). Les dépenses par exploitation s'élevaient à 34 000 francs en moyenne.

Recul du nombre d'exploitations – hausse des dépenses

Dans les années 1990, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 2,5% par an, soit de 2000 unités. Le nombre de personnes actives dans le secteur primaire a aussi diminué d'un cinquième environ en 10 ans (2000: 204 000

personnes). Les dépenses publiques destinées à l'agriculture ont suivi l'évolution inverse et enregistré une forte hausse. En 2000, les dépenses totalisaient près de 4,2 milliards de francs, soit 1 milliard de francs de plus qu'en 1990. En 2002 – dernière année pour laquelle nous disposons des chiffres pour les trois niveaux étatiques – les dépenses se montaient à 4,5 milliards de francs. La diminution du nombre d'exploitations et l'augmentation continue du budget consacré à l'agriculture ont eu pour conséquence de doubler le rapport entre les dépenses publiques et le nombre d'exploitations: en 2002, les dépenses représentaient 67 000 francs par exploitation (1990: 34 000 francs). Sur le plan strictement comptable, l'aide étatique s'est accrue de 55 000 francs avec chaque cessation d'exploitation!

Objectif: stabiliser les dépenses par exploitation

Les chiffres montrent que le changement structurel observé

dans l'agriculture suisse est resté sans effet sur les finances publiques. Le nombre décroissant d'exploitations agricoles ne s'est pas traduit par une diminution correspondante des dépenses.

Au contraire, l'Etat a considérablement renforcé son aide en faveur de l'agriculture au cours des quinze dernières années – malgré la contraction du secteur agricole en Suisse par rapport à l'économie suisse.

Le maintien du budget total au niveau élevé atteint aujourd'hui ne se justifie plus au vu des besoins financiers d'autres groupes de tâches, parfois plus importants. Il faut tenir compte du changement structurel du secteur agricole dans la politique financière. Il faut tendre à une stabilisation des dépenses par exploitation, en termes réels – comme le propose le «Concept des dépenses» d'économiesuisse.

@ frank.marty@economiesuisse.ch

Passage de témoin aux commissions Economie extérieure et Concurrence

Economie extérieure

La commission Economie extérieure d'économiesuisse est présidée, depuis sa création en 2001, par **Andreas W. Keller**, président du conseil d'administration de Diethelm Keller Holding. Tant les négociations bilatérales avec l'UE que les négociations du cycle de Doha dans le cadre de l'OMC et les changements du contexte politique international ont marqué son mandat.

Rolf Schaumann, président du Conseil d'administration de ABB Suisse prend la succession de M. Keller.

Concurrence

Riccardo G. Gullotti, porte-parole de Gullotti & Partner – Management & Consulting Services, a dirigé la commission permanente Concurrence d'économiesuisse jusqu'en janvier 2005. Cette dernière a relevé, sous sa direction, le défi majeur de faire avancer la révision de la loi sur les cartels. M. Gullotti passe le relais à **Andreas Schmid**, président du conseil d'administration de Kuoni Voyages Holding SA.

economiesuisse remercie les présidents sortants pour leur engagement sans faille et les compétences mises au service de notre fédération et souhaite aux nouveaux présidents plein succès à la tête de ces deux importants organes.

ESPRIX 2005

Le prochain forum ESPRIX pour l'excellence aura lieu le 24 février 2005 au centre des congrès et de la culture de Lucerne.

Son thème: Entre tendance et tradition.

Pour en savoir plus veuillez consulter le site ESPRIX à l'adresse www.esprix.ch

De l'avenir et du succès pour les associations par la gestion stratégique

Une des signes distinctifs de la Suisse est son réseau très dense d'associations économiques et de branche. Cependant, en Suisse aussi on remet en question l'efficacité du tissu associatif historiquement dense, composé de 1400 organisations environ.

Toute association ou fédération qui souhaite survivre à long terme dans cette atmosphère de concurrence doit appliquer la loi de la transparence des coûts et se professionnaliser dans l'intérêt individuel et collectif des membres. Dans ce contexte, un forum indépendant à but non lucratif pour la gestion stratégique d'entreprises et d'associations a récemment vu le jour à Zurich, le unternehmernetzwerk Schweiz. Des séminaires de stratégie, des

rencontres pour échanger les expériences, des ateliers et des événements permettant de nouer des contacts sont proposés pour stimuler la compétence de direction stratégique et opérationnelle des associations et de leurs membres. Cela contribue à professionnaliser les associations suisses, une nécessité dans l'intérêt de la compétitivité des PME qui en sont membres.

Premier séminaire de stratégie: un succès

Le forum a récemment organisé un premier séminaire dans la Maison de l'économie, qui abrite Economiesuisse. Intitulé «Le succès grâce à la gestion stratégique d'une association», ce séminaire, soutenu notamment par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), était destiné

aux décideurs au sein des associations économiques et de branche.

Sur la base des trois piliers d'une gestion stratégique, les organisateurs du séminaire ont abordé les trois défis principaux que des associations économiques et de branche modernes ont à affronter:

■ Premièrement, promouvoir la compétitivité des entreprises membres par la production de biens individuels sous la forme de prestations de services spécifiques (informations sur les marchés, les branches, etc. pour un client spécifique, par exemple), financés selon le principe «présentation contre rémunération».

■ Deuxièmement, optimiser les conditions-cadre de politique économique, importantes pour les clients et l'image grâce à la

production de biens collectifs financés par les contributions des membres (représentation des intérêts politiques, marketing de branche, formation continue ou perfectionnement, par exemple).

■ Troisièmement, enfin, promouvoir une culture de la confiance, de la prestation de service, de la cohésion et de la collaboration orientée vers la création de valeur, que ce soit au niveau de l'entreprise individuelle et de l'association ou au niveau des partenariats sociaux et contractuels avec les organisations des travailleurs d'une branche.

Les thèmes ont été traités dans 4 modules prévoyant des débats et des travaux de groupe, puis la présentation de cas pratique par des conférenciers externes.



www.unternehmernetzwerk.ch

WEF/JEC: «Equilibrer concurrence mondiale et réglementation nationale»

La question de savoir comment les entreprises actives sur le plan international arrivent encore à gérer le nombre grandissant de réglementations des Etats nationaux a été au centre des débats du groupe de haut vol de la Commission économique conjointe Etats-Unis-Suisse (JEC), regroupant des représentants des Etats et de l'économie dans le cadre du Forum économique de Davos (WEF). Le but de ces rencontres est de résoudre les conflits juridiques et de réglementations ou de faire en sorte qu'ils n'apparaissent pas.

La Commission économique conjointe Suisse-Etats-Unis, créée en 1999, tient lieu de plateforme de discussion de problèmes bilatéraux entre les deux Etats. Economiesuisse et la Swiss-American Chamber of Commerce sont les principales représentantes de l'économie privée au sein de la JEC.

Le dilemme posé par la diversité des réglementations et la concurren-

ce à l'échelle mondiale a été au centre des débats placés sous la présidence d'Olivier Fleurot, CEO du Financial Times. Joseph Deiss, conseiller fédéral, a souligné la nécessité d'éviter les frictions liées à la réglementation entre les Etats-Unis et la Suisse. D'intenses dialogues bilatéraux dans tous les domaines sont nécessaires pour y parvenir, le but étant en fin de compte de conclure un accord étendu de libre-échange.

La réglementation est appréciée différemment dans le secteur financier. Pour Walter B. Kielholz, du CS Group, le flux d'informa-



Pamela P. Willeford, ambassadrice des Etats-Unis à Berne, en discussion avec le secrétaire d'Etat Jean-Daniel Gerber

Olivier Fleurot, CEO du «Financial Times», en compagnie de Walter B. Kielholz, président du CA du Credit Suisse Group, André Kudelski, président et CEO de Kudelski Group et du conseiller fédéral Joseph Deiss.



tions et de documentation qu'implique par exemple le «Sarbanes Oxley Act» (SOA) et les contradictions entre les différents niveaux de réglementation posent problème et se traduisent par un diktat des comptables et avocats. Pour Brian Henderson, de Merrill Lynch Europe, au contraire, cette nouvelle réglementation a produit le choc nécessaire pour améliorer la protection des investisseurs. Une harmonisation des dispositions à l'échelle mondiale s'impose; elle pourrait revêtir la forme d'une Charte des droits des investisseurs.

En matière de réglementation du secteur des télécommunications, Michael K. Powell, président de

la US Federal Communication Commission FCC, estime qu'il faut placer l'accent sur les conséquences touchant les consommateurs plutôt que les restrictions pour les fournisseurs. André Kudelski, du Groupe Kudelski, préfère l'approche pragmatique, tournée vers l'innovation, des Américains, aux réglementations européennes détaillées. Michael D. White, de PepsiCo, met en garde contre un abus de réglementations conduisant à des cloisonnements du marché. Elles agissent comme un impôt à la consommation et nuisent à l'emploi.



thomas.pletscher@economiesuisse.ch

LRTV: réduire les redevances!

Il conviendrait d'exploiter la révision de la Loi sur la radio-télévision (LRTV) pour empêcher l'augmentation des redevances obligatoires. D'autres points exigent des interventions.

La commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a suivi le Conseil national sur la plus grande partie de la révision. Il serait tout de même opportun de procéder à des libéralisations supplémentaires, au lieu de cimenter la position dominante de la SSR.

En effet, celle-ci ne laisse guère de place au développement des privés. La redevance de réception se mue en impôts cachés pour la population et les entreprises. Sur le plan des principes, il conviendrait de la supprimer. Mais les parlementaires ont refusé un changement aussi radical. Et dans son appréciation politique, l'économiesuisse reconnaît que le service public de la SSR joue un rôle dans le rapprochement des différentes régions linguistiques suisses. La Fédération des entreprises suisses exige



De nouvelles charges pour les PME: chaque place de travail équipée d'une PC paye pour les 23 programmes de la SSR.

BILD: RDB

toutefois une réduction du montant de la redevance.

Petites entreprises touchées

Les petites entreprises sont particulièrement touchées par l'extension aux ordinateurs de l'obligation de payer la redevance de réception, puisqu'elles ne doivent aujourd'hui pas en payer lorsqu'elles n'utilisent ni radio ni télévision. Dès lors qu'elles disposent d'un ordinateur avec connexion à Internet – quelle société pourrait s'en

passer aujourd'hui? – elles devraient acquitter la redevance plus élevée facturée aux entreprises. En règle générale, elles paient également des redevances supplémentaires en matière de droits d'auteur. Cette conséquence nuisible pour l'économie découle d'une formulation trop large de la loi, qui impose le paiement de la redevance pour tous les «appareils propres à la confection de reproductions», indépendamment de leur but premier.

pour le calcul de la redevance. L'accomplissement du mandat principal de la SSR resterait garanti.

Dans la mesure où le Conseil des Etats ne procède pas au changement proposé, il faudrait considérer que le législateur exprime sa volonté, par la réglementation proposée, d'introduire une solution à caractère fiscal couvrant tout le territoire.

@ thomas.pletscher@economiesuisse.ch

ICC: Assemblée annuelle 2005

Le 26 janvier dernier s'est tenu à Zurich l'assemblée annuelle 2005 de ICC Switzerland. Cet échange d'expériences et de points de vues a permis de montrer l'énorme engagement de la Suisse dans les travaux de l'organisation mondiale.

Maria Livanos Cattai, Secrétaire générale de ICC et invitée d'honneur de l'Assemblée a lancé la discussion: «ICC's concrete responses to global challenges for business». Grâce à son dynamisme et à sa forte personnalité, elle a su enthousiasmer l'auditoire. ICC est l'unique porte-parole représentatif du secteur privé

à s'exprimer au nom des entreprises de tous les secteurs du monde entier. En tant que tel, elle établit l'auto-réglementation et influence les conditions-cadre au niveau mondial. Par exemple, actuellement, ICC agit en faveur d'une société de l'information ouverte vers le futur et contre une administration étatique de l'Internet. Elle est également une source précieuse d'information.

ICC Switzerland, en tant qu'association indépendante, est intégrée au sein d'économiesuisse. Une coordination optimale est ainsi assurée au niveau des activités de politique économique. En tant que membres de

ICC, les entreprises suisses tournées vers l'international profitent des services et des informations ciblées de ICC. ICC Switzerland a pour objectif de répondre aux besoins concrets de ses membres. Dans ce cadre, elle organisera prochainement un séminaire sur la révision du règlement relatif aux crédits documentaires, UCP500 (29 mars 2005), ainsi qu'un colloque d'arbitre sur le thème de l'arbitrage et droit pénal (21 avril 2005). Une adhésion «Or» offre en plus la possibilité de participer directement aux travaux des com-



Maria Livanos Cattai, secrétaire générale de ICC.

missions de ICC à Paris avec l'avantage de bénéficier d'un réseau de haut niveau et d'une influence directe et immédiate sur les activités de l'organisation mondiale.

Pour plus d'informations sur les activités de ICC Switzerland ou une éventuelle adhésion:

@ thomas.pletscher@icc-switzerland.ch

Autoform tient la forme

Autoform transforme à l'écran des morceaux de tôle en éléments de carrosserie: tous les grands constructeurs automobiles utilisent le logiciel de simulation de la société zurichoise.



CEO
Waldemar
Kubli

Waldemar Kubli reçoit ses visiteurs au quatrième étage du Technopark à Zurich. «Nous n'avons pas fini d'aménager tous nos bureaux.

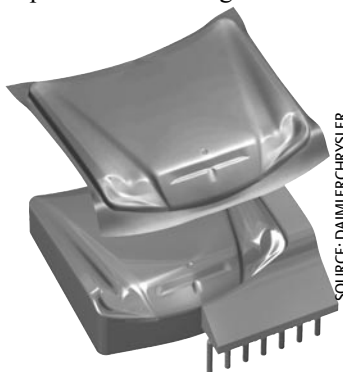
Nous venons encore une fois de déménager», explique le CEO d'Autoform. «C'est déjà la troisième fois en quelques années.» La raison de ces nombreux changements: l'entreprise Autoform ne cesse de grandir. M. Kubli a commencé en 1995 seul et se trouve aujourd'hui à la tête d'une entreprise présente dans le monde entier qui compte plus de 130 employés.

Autoform produit des logiciels qui permettent aux constructeurs automobiles de voir à l'ordinateur comment se transforme un morceau de tôle quand on le forme pour aboutir à un élément servant à renforcer une porte, un garde-boue ou un hayon. Toute voiture étant composée de quelque 200 éléments de tôle, Autoform comptait parmi sa clientèle des constructeurs renommés comme Mercedes et Porsche peu de temps déjà après la création de la société. Aujourd'hui on ne voit plus guère de voitures sur les routes suisses nées sans l'aide du logiciel de Waldemar Kubli. Les 20 premiers constructeurs automobiles utilisent tous les outils d'ingénierie d'Autoform: de A

comme Audi à V comme VW. «L'industrie des fournisseurs automobiles est presque encore plus importante pour nous. Nous avons 300 clients environ dans ce secteur», souligne Waldemar Kubli. En effet, son entreprise travaille dans le monde entier. Afin de se rapprocher des clients, Autoform possède des succursales et des représentations notamment à Munich, à Detroit et à Shanghai. Seuls 45 des 130 employés travaillent au siège à Zurich.

Une part de marché de plus de 50%

La société Autoform est née du doctorat de Waldemar Kubli à l'EPFZ. A l'époque, cet ingénieur en construction mécanique étudiait la question de savoir comment simuler correctement et rapidement le formage de la tôle



Outil de formage modélisé par ordinateur (en bas) et simulation de tôle formée (en haut).

à l'ordinateur. Aujourd'hui, dix ans plus tard, sa société possède une part de marché supérieure à 50% dans l'industrie automobile. En effet, le logiciel d'Autoform aide les constructeurs automobiles à économiser du temps et de l'argent. Les programmes de simulation permettent aux de-



La carrosserie en aluminium de la nouvelle Audi A8.

signers de voir à l'écran où un morceau de tôle se fissurera ou se plissera lors du formage. Cela sert les intérêts des constructeurs automobiles, qui souhaitent sortir sur le marché de nouveaux modèles dans des délais de plus en plus courts. En 1985, il fallait compter six ans environ pour le développement d'un nouveau modèle, alors qu'on table sur seulement deux ans et demi aujourd'hui. Notamment grâce au logiciel d'Autoform. M. Kubli: «Avec notre logiciel, la simulation du formage de la tôle ne prend plus que deux heures. Avant, elle prenait deux jours.»

Entrepreneur de l'année 2002

Autoform est l'exemple de l'émancipation réussie d'une entreprise née dans le giron de l'EPFZ. En 2002, Waldemar Kubli a reçu le titre suisse d'«Entrepreneur of the year» décerné par la société de conseil Ernst & Young. L'an dernier il a même gagné le prix mondial de l'innovation «Automotive News Pace Award».

Quand on l'interroge sur les raisons de son immense succès, Waldemar Kubli répond avec beaucoup de modestie: «Il y a aussi une part de chance dans ce que j'ai accompli. Je me suis trouvé au bon endroit au bon moment. Le fait que nous soyons concentrés sur un domaine précis dès le début et que nous aspirions à devenir les meilleurs

a été un facteur décisif.» En outre, le fondateur d'Autoform a rapidement appris qu'il ne suffisait pas d'avoir un bon produit. Il faut aussi pouvoir le vendre: «La mise en place d'une bonne organisation de vente est au moins aussi importante que le produit lui-même.»

La croissance fulgurante d'Autoform a aussi apporté avec elle son lot de problèmes. Au cours des premières années, le nombre d'employés doublait presque annuellement. Autoform avait fréquemment du mal à trouver suffisamment de personnes qualifiées en Suisse. «A la fin des années 1990, en particulier, il était très difficile de trouver des employés hautement qualifiés. Chez nos voisins, surtout en Allemagne, c'était plus facile.»

Des perspectives réjouissantes

Autoform souhaite poursuivre sa croissance ces prochaines années. Comme tous les grands constructeurs automobiles travaillent déjà avec le logiciel d'Autoform, M. Kubli souhaite commercialiser ses outils d'ingénierie hors de l'industrie automobile. Il a déjà conquis un grand client: le fabricant de cuisines allemand Franke.

Pourtant, dans la branche automobile les perspectives d'Autoform restent bonnes. «Le potentiel est encore très grand», souligne Waldemar Kubli. «Il y a encore beaucoup de clients potentiels parmi les 50 000 PME qui travaillent la tôle que nous devons convaincre des avantages de notre logiciel.» Il arrive aussi que notre entrepreneur énergique découvre un nouveau constructeur de voitures: «J'ai appris récemment que l'Egypte produisait sa propre marque de voitures. Je n'en avais encore jamais entendu parler. Peut-être est-ce un futur client.»

Trois souhaits de politique économique

1 Suppression d'obstacles au commerce: l'impôt à la source, qui est perçu sur les licences des logiciels, nous a souvent posé des problèmes. Il est tout simplement dépassé et, surtout, il ne correspond plus aux besoins actuels des producteurs de logiciels.

2 Employés qualifiés non originaires de la zone UE: pour notre société, il est toujours problématique de trouver des employés qualifiés en Suisse. Grâce aux accords bilatéraux, il est certes beau-

coup plus facile d'embaucher des citoyens originaires de l'UE, mais il est encore plus difficile d'embaucher une personne venant d'ailleurs. Il faut que cela change.

3 Politique de formation: la Suisse a affaibli de plus en plus son système de formation ces dernières années. C'est dangereux. Une excellente maîtrise de l'anglais est obligatoire pour les employés d'une société orientée essentiellement sur les exportations.



www.autoform.com

WTO: Trade Policy Review 2004

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) examine à intervalles réguliers la politique commerciale de ses membres dans le but d'améliorer la transparence et la comparabilité internationale, et d'analyser les conséquences des politiques nationales sur le système mondial des échanges.

La nouvelle édition de la «Trade Policy Review», présentée à Genève le 17 décembre 2004, dresse un bilan ambivalent: notre pays applique un régime d'échange libéral dans les domaines des produits industriels et des services, mais le secteur de l'agriculture aurait grandement besoin de réformes. Après 1991, 1996 et 2000, la Suisse et la principauté de Liechtenstein ont fait l'objet pour la quatrième fois d'un examen conjoint en raison de leur union douanière et monétaire. Outre une présentation générale de la politique commerciale par

le gouvernement examiné, le «Trade Policy Review» (TPR) contient un rapport indépendant et détaillé du secrétariat de l'OMC.

Le rapport du gouvernement suisse présente des réformes, l'adaptation de normes techniques aux normes européennes, la suppression d'obstacles techniques au commerce ainsi que les objectifs du cycle de négociations de Doha actuellement en cours.

Bonne notation, excepté pour la politique agricole

L'examen indépendant de la politique commerciale suisse par le secrétariat de l'OMC constitue la partie principale du rapport. En septembre 2004, les membres du groupe de travail OMC d'économiesuisse ont eu la possibilité de présenter leur appréciation de la situation et leurs exigences aux examinateurs de l'OMC. Le rapport final donne de bonnes notes à notre pays: la Suisse est disposée à réaliser

des réformes et applique un régime d'échange libéral pour les produits industriels et les services (les droits de douane sur les produits industriels sont de 2,3% en moyenne). L'appréciation du secteur agricole est très différente. Le soutien financier n'a pas diminué depuis le dernier rapport. Compte tenu des tarifs douaniers élevés sur les importations hors contingents (36% en moyenne), le niveau des prix suisses est approximativement deux fois supérieur au niveau des prix au sein de l'UE et trois fois supérieur au niveau des prix mondiaux.

La politique économique suisse devrait en tirer les leçons: des réformes plus poussées – en particulier dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture – sont urgentes.

 peter.flueckiger@economiesuisse.ch

Les rapports sont disponibles à l'adresse:

 www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/tp240_e.htm

Consultations

28 février 2005

Loi fédérale sur l'introduction de l'initiative populaire fédérale et révision de la législation fédérale sur les droits politiques

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Projet de loi fédérale sur l'usage de la contrainte policière dans les domaines du droit des étrangers et des transports ordonnés par une autorité fédérale (loi sur l'usage de la contrainte, LUsc)

Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

Loi fédérale sur le dépôt et le transfert des titres intermédiés (loi sur les titres intermédiés) / Convention de La Haye relative aux titres

Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

Simplification de l'examen d'impact sur l'environnement et prévention d'abus grâce à une définition plus précise du droit de recours des organisations

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

11 mars 2005

Modification de la loi sur la nationalité

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

18 mars 2005

Rapport explicatif à la consultation des recommandations révisées du Groupe d'action financière sur la lutte contre le blanchiment de capitaux

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

31 mars 2005

Rapport à l'appui d'avant-projets de modification du code pénal suisse et du code pénal militaire concernant la responsabilité pénale des prestataires et les compétences de la Confédération relatives à la poursuite des infractions commises par le canal des médias électroniques (cybercriminalité)

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse

Impressum

Editeur

economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

Rédacteur responsable

Vincent Simon;

Adresse

Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3
Téléphone: 022/786 66 81
Téléfax: 022/786 64 50
mail:

vincent.simon@economiesuisse.ch;

Web www.economiesuisse.ch;

Rythme de parution

mensuel

Réalisation

Layout88, Zurich

Impression

Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- «dossierpolitique»**
Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- «Les universités dans la société du savoir»**
Etude comparative de cinq universités internationales de haut niveau et enseignements pour la Suisse (en allemand avec résumé français), 20 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Politique économique – Suisse 2004»**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- «Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- «Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- «Service e-mail»**
Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- «Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- «Portrait d'économiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail